

# MONTRÉAL PLUS



Julio Herrera

< Immeuble infecté : une contamination « moyenne » Page 3

Langue : controverse à l'UQAM Page 3

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | VENDREDI 17 JANVIER 2003

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

RIMA ELKOURI

relkouri@lapresse.ca



## Vendons Montréal?

« Québec Média achète le Mile-End ». La dépêche qui a circulé pendant un certain temps sur Internet il y a deux ans en avait intrigué plus d'un.

Pourquoi le Mile-End ? Et pourquoi Québecor ? « Depuis plusieurs années, notre filiale de télédiffusion, Groupe TVA, emprunte les rues et les commerces du Mile-End afin d'y tourner des scènes intérieures et extérieures de ses populaires téléseries, expliquait le grand patron de l'entreprise. À partir d'aujourd'hui, notre contrat de propriété s'étend à tous les individus, objets, animaux, bâtiments et commerces sis entre les rues Laurier et Van Horne, Parc et Saint-Dominique. »

Les habitudes des résidents ne seraient pas chambardées par la transaction, lisait-on. Ils deviendront tout simplement des « partenaires-étoiles-plus » du Groupe TVA. « Dans un premier temps, la seule différence que les gens vont voir, c'est qu'ils devront faire leur chèque de loyer au nom de Groupe TVA inc. au lieu de leur ancien propriétaire », précisait-on.

La dépêche indiquait aussi qu'afin de tirer profit de cette acquisition, TVA entendait diffuser le *Grand Blond avec un show surnois* en direct de la boulangerie Clark et que le café Open da Night, rue Saint-Viateur, abriterait les bureaux de la rédaction du magazine *7 Jours*. « Ce café est un lieu hautement iconoclaste, avec une touche de bohème et d'insouciance, expliquait un patron de TVA. C'est exactement ce que nous recherchions pour inspirer les rédacteurs de notre magazine *7 Jours*. »

On rapportait finalement que la Ville de Montréal, alors dirigée par Pierre Bourque, s'était montrée favorable au projet. « C'est une opportunité de développement fantastique pour le Mile-End », avait dit le maire, avant de souhaiter bonne chance à tous les « partenaires-étoiles-plus » du quartier qui pourraient désormais s'épanouir au sein de Québecor.

C'était un canular, bien sûr. Une légende urbaine née sous la plume de mon collègue Nicolas Bérubé, qui, dans une autre vie, collaborait au défunt site *StationZero.ca* — « le site Internet officiel des gens éduqués et endettés », disait-on.

Un canular, oui, sauf qu'à entendre les rumeurs qui nous viennent de Québec, ces jours-ci, on se dit que ce n'est pas si loin de la réalité. Non, Québecor ne s'apprête pas à acheter un quartier de Montréal. Mais Loto-Québec pourrait bien mettre la main sur l'île Notre-Dame et, pourquoi pas, en faire un Disneyland montréalais.

Dans le cadre du nouveau contrat de ville, on apprend en effet que Québec pourrait acheter l'île Notre-Dame pour 240 millions. Et que cette vente pourrait permettre à Loto-Québec d'aller de l'avant avec son projet d'agrandir le Casino, sans consultations...

Quelle merveilleuse idée, n'est-ce pas ? Je suis sûre que les citoyens seront rassurés de savoir que le patrimoine de l'île Notre-Dame sera désormais sous l'aile protectrice de Loto-Québec. À quoi bon réclamer des espaces verts si on peut nous donner un casino encore plus gros, un stationnement grand comme le fleuve, et qui sait, peut-être, un multiplex pour venir en aide aux joueurs compulsifs avec un joli jardin de béton à la mémoire de ceux qui se sont suicidés ? Tout ça, dans une même île, vous vous imaginez comme ce serait pratique. Non mais, vraiment, ce projet est si édifiant pour l'avenir de notre ville, la cause est si belle, qu'on ne voit pas de raisons de s'y opposer.

Mais ne nous enthousiasmons pas trop, ce n'est qu'une rumeur, comme nous l'a gentiment répété le maire Gérald Tremblay, hier, lors d'un point de presse à l'hôtel de ville. Avec sa mine de scout contrarié, il nous a dit qu'il était « prématuré » de parler de ces sujets, que des discussions « très positives » ont lieu avec Québec, que ses objectifs étaient « très, très clairs », ses engagements « très, très clairs » aussi et qu'il voulait nous en parler « en toute transparence ». En fait, il était si transparent qu'on n'a rien su du tout.

Si la rumeur n'est pas fausse, on a bien hâte de voir comment le maire va pouvoir se justifier. N'est-ce pas lui qui, en mai 2001, en tournée préélectorale, dénonçait « la grande braderie municipale » de Bourque ? N'est-ce pas lui qui l'accusait « de dilapider les actifs de la Ville » en vendant le Casino et La Ronde, « de pelletter les problèmes en avant et de vendre les actifs pour payer l'épicerie, sans se soucier de l'avenir » ?

Une rumeur à suivre.

## Les pompiers prêts à négocier

Le désaccord semble toutefois être le seul point commun entre l'Association des pompiers de Montréal et la Ville

SÉBASTIEN RODRIGUE

Avant de se lancer dans des moyens de pression, les pompiers de Montréal donnent une autre chance à la négociation pour le renouvellement de leur convention collective, mais l'administration municipale affirme déjà que les demandes sont « irréalistes ».

L'Association des pompiers de Montréal (APM) a tenu deux assemblées hier pour informer ses quelque 2300 membres des derniers développements dans les négociations touchant l'harmonisation des 19 conventions collectives encore en vigueur dans la nouvelle Ville de Montréal.

À l'issue de la première rencontre, le président de l'APM, Gaston Fauvel, a précisé que des moyens de pression étaient exclus pour le moment et que son

syndicat reprendrait les négociations le 24 janvier prochain à l'invitation de la Ville. « (...) il faut se rencontrer pour avoir la chance de discuter et pour avoir une convention collective négociée qui ne tient pas compte que des intérêts de la Ville », dit-il.

La patience du syndicat a toutefois ses limites et M. Fauvel souhaite que la Ville fasse désormais preuve de « diligence » et de « bonne foi ». Le syndicat reproche à l'administration municipale d'avoir annulé 20 rencontres sur 30 entre octobre et décembre dernier. L'APM avait d'ailleurs rompu les négociations le 19 décembre après que la Ville eut tardé à répondre à leurs demandes.

La Ville a finalement répliqué dans un communiqué diffusé environ 30 minutes avant le début de l'assemblée d'hier matin. L'administration municipale évalue les demandes des pompiers à 28,1 millions, ce qui « ne respecte pas les grandes orientations de la Ville », peut-on lire. Le budget du Service des incendies se chiffre à 229 millions en 2003.

En fin de journée, la vice-présidente du comité exécutif et responsable du Développement des ressources humaines, Francine Senécal, s'est dite pour sa part satisfaite du retour des pompiers à la table des négociations. « Les demandes du syndicat ont été évaluées à 28 millions ; c'est trop. Montréal n'a pas la capacité de payer autant. La loi a précisé que l'harmonisation doit se faire à coût nul », a-t-elle ajouté.

La Ville prétend que l'harmonisation des salaires proposée par le syndicat se base sur l'échelle salariale la plus élevée des anciennes villes, soit celle de Montréal-Est. Cette demande se chiffrerait donc à 2,8 millions pour 2001, 8,2 millions pour 2002 et 17,1 millions pour 2003 incluant les coûts des salaires des pompiers réguliers et temporaires, de la semaine de travail, des assurances collectives ainsi que de l'assurance salaire.

Voir POMPIERS en E3



Photo ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Gérald Tremblay n'a pas voulu commenter les fuites concernant le contrat de ville présentement en négociation avec Québec.

## Contrat de ville : le maire Tremblay reste dans le vague

KARIM BENESEAIEH

LES MONTRÉALAIS qui souhaitent en savoir plus sur le fameux contrat de ville négocié avec Québec devront prendre leur mal en patience. Le maire Gérald Tremblay a en effet systématiquement refusé, hier, de confirmer ou d'infirmer les informations qui ont filtré jusqu'à maintenant, se contentant de réitérer les principes plutôt vagues qui encadraient ces discussions.

Quelques minutes avant que les éléments du contrat de ville ne soient présentés aux élus de son parti réunis, le maire Tremblay a d'entrée de jeu annoncé ses couleurs. « C'est prématuré de faire quelque spéculation que ce soit. On con-

tinue de discuter avec Québec dans un climat très positif et très serein. » Quant aux informations selon lesquelles Montréal songerait à vendre l'île Notre-Dame pour une somme de 240 millions, il a refusé de commenter le sujet. « Je ne peux pas discuter de fuites de cette nature. Ça fait partie d'un tout global qui n'est pas encore finalisé avec Québec. »

En quoi consiste ce fameux pacte fiscal dont l'annonce était attendue début décembre ? Là encore, M. Tremblay y est allé de grands principes généraux, voire ésotériques. « On s'est fixé comme objectif d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des Montréalais et Montréalaises. On s'est fixé un objectif de subsidiarité, c'est-à-dire de confier au palier le plus

près des citoyens l'administration de plusieurs programmes. On s'est fixé un objectif de cinq ans. On s'est fixé un ensemble de moyens financiers pour atteindre ces objectifs. »

Le maire a cependant reconnu qu'il s'agissait de négociations « fragiles » dont il restait quelques points à peaufiner. « Le diable est dans les détails, a-t-il expliqué. C'est un ensemble d'éléments qui sont interdépendants, c'est fragile, c'est comme les dominos. Donc, quand je lis certaines fuites dans les journaux, je me dis que c'est une désinformation de la population. Il faut attendre le résultat final. »

Voir CONTRAT en E3



# CHIAPAS

San Cristobal,  
la belle rebelle

À lire, demain dans La Presse

VACANCESVOYAGE

**MOT MYSTÈRE**

SENTIMENTS - Un mot de 8 lettres

E I H T A P M Y S E E U O N R  
 E A N O I S R E V A M I O E I  
 T I O R F F E E I N C I G R R  
 N A R A V I R M V X S A L V R  
 A R F I V G E R E U R G R I U  
 T I E A T R P E F O B J E T O  
 I D R N C N S F O L E V A I N  
 R E I E E R E R V A N R D M E  
 R N S S T G U S I J E I O O R  
 I I I I O N B O P M S G R V  
 N A A I I U M U O O I U E E E  
 E R S R E M I R P M I O R G U  
 T T E U C E D I F I E R M R X  
 E N V I E S E R E N I T E E S  
 R E T R O H X E E R D N E T E

- |          |           |         |           |
|----------|-----------|---------|-----------|
| ADORER   | ENVIE     | NAVREUR | SENTIR    |
| AIMER    | ESPERER   | NERVEUX | SERENITE  |
| AISE     | ESPOIR    | NOUEE   | SOURIRE   |
| AMI      | EXHORTER  | NOURRIR | SYMPATHIE |
| ARIDE    | FERME     | OBJET   | TENDRE    |
| AVERSION | GAI       | ORAGE   | TIMORE    |
| DECUE    | GENER     | RAVIE   | TRACAS    |
| EDIFIER  | IMBUE     | RAVIR   | TRAIT     |
| EFFROI   | IMPRIMER  | REGRET  | UNIR      |
| EFFUSION | IRRITANTE | REMORDS | VIF       |
| EGOISTE  | IVRE      | RETENIR | VIVE      |
| EMOI     | JALOUX    | ROUGIR  |           |
| EMU      | LAS       | SAISIR  |           |
| ENTRAIN  | LEVAIN    | SEC     |           |

Solution du dernier problème : **SURPLOMBER**

17/01/2003

11201

**LA PHRASE SECRÈTE**

Thème: Citation de Antoine Albalat  
 Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

N	E	U	T	C	E	N	A	R	I	V	S	C	R	E
D	A	T	R	I	A	S	O	A	L	S		R	E	R
S	T	U	E	H	O	N	A	M	L	D		E		

Solution du dernier numéro : Les parfums sont les sentiments des fleurs.

**MOTS CROISÉS**

www.hannequart.com


17 janvier 2003

06685

**HORizontalement**

- Explosion.
- Partage les opinions de quelqu'un - Équilibre de la personnalité.
- Type - Assortiment - Peut être de mots, d'esprit ou d'enfant.
- Saison des canicules - Système de fermeture.
- Dieu de la Mer - Matière grasse alimentaire.
- Erbium - Incontestable - Roue à gorge.
- Mesquines - Note mise au bas d'un texte écrit.
- Irlande - Entoure le cerveau.
- Lieu mystérieux et inquiétant - École.
- Grosse verrue des bovins et des équidés - Grand poisson marin - Permet d'apprécier les couleurs.
- Abattu - Facile à semer.
- Pas éclatant - Séjour dans un hôtel.

- Prononcé - Narine de cachalot - 52 semaines.
- Le trèfle a le sien - Du bleu et du jaune - Femme d'un roi.
- Bloqué - Apprécie grandement.
- Planète - Père d'Iule.
- Possessif - Hérisson de mer - Peuple de l'île de Hainan.
- Parole offensante - Racine comestible.
- Retire - Degré d'importance attribué à quelque chose - Première page.
- Qui n'a presque pas servi - Niais.

**SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO**

1	N	O	V	E	L	I	S	A	T	I	O	N
2	E	P	E	R	O	N	C	E	D	R	E	
3	C	I	R	E	R	D	O	N	E	U		
4	R	A	S	G	R	O	T	T	E	V		
5	O	C	E	A	N	D	E	E	S	S	E	
6	B	E	G	E	A	I	E	T	E			
7	I	D	R	E	N	N	E	S	N	D		
8	E	P	E	E	G	E	L	P	S	I		
9	A	C	E	R	E	L	A	D	U			
10	A	I	E	A	S	P	E	R	G	E	R	
11	M	E	D	I	T	O	S	E	O	N		
12	I	N	E	X	A	C	T	C	O	N	E	

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

**VERTICALEMENT**

- Taré - Prétentieux.
- Ébahir - Creuse une pièce de bois ou de cuir.
- Percer un trou dans une matière dure - Prendre sur le fait.

**LA PRESSE**

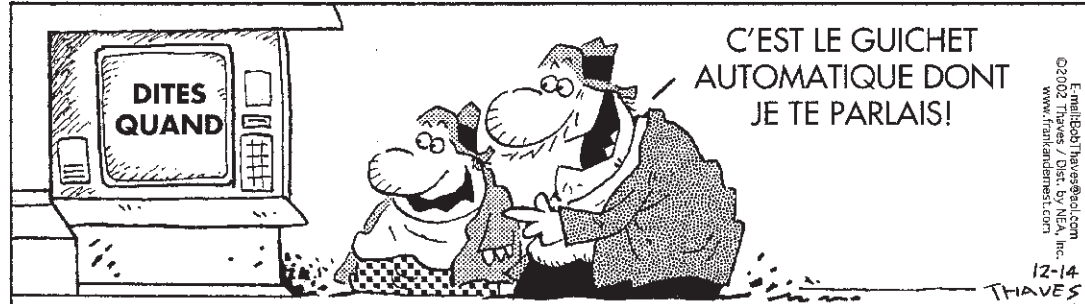
**BEN**



**LA DÉVEINE**



**FRANK ET ERNEST**



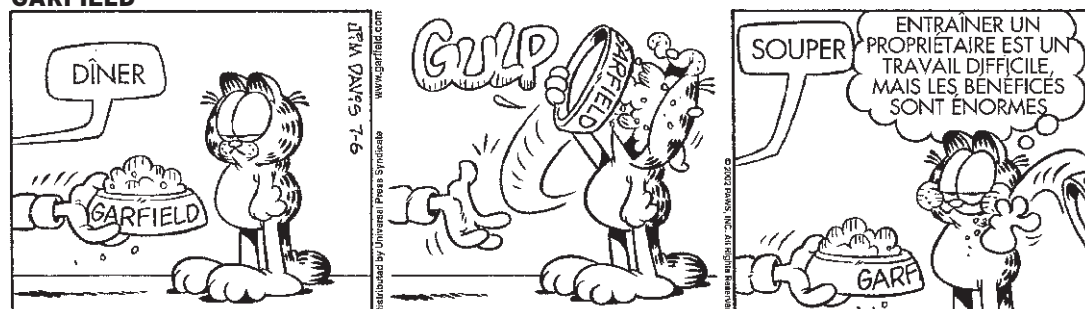
**PEANUTS**



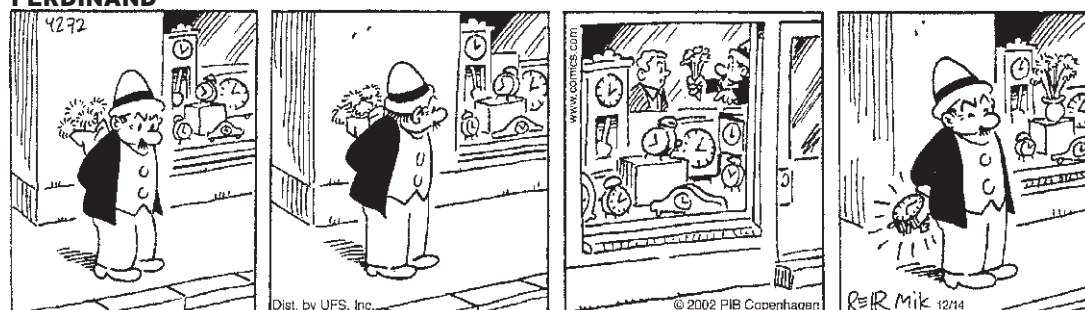
**PHILOMÈNE**



**GARFIELD**



**FERDINAND**



**LE ROMAN DE SARA**

- 112 -

**CHAPITRE 123**

16 juillet

Mon bon vieux journal, Je suis bien émue. J'ai terminé mon récit La Lumière blanche. fini! Je n'en reviens pas.

Il s'est d'ailleurs passé un incident cocasse à ce sujet.

Amy, qui m'entendait verser d'aussi grosses larmes, a poussé la porte de ma chambre, qui était entrouverte.

Qu'a-t-elle vu? Une fille assise au milieu de son lit qui berçait un cahier en murmurant: «C'est fini! C'est fini!»

La pensée que je sois complètement crazy lui a vraiment traversé l'esprit. Ensuite, elle a pensé que je venais d'apprendre une très mauvaise nouvelle.

J'ai éclaté de rire lorsqu'elle m'a fait part de sa réaction.

Je me sens vidée et soulagée.

En mettant le point final à cette histoire, j'ai senti que je disais vraiment adieu à Serge, comme si enfin j'acceptais de le laisser traverser la lumière blanche.

Puis j'ai pensé à Sabrina Rasa. Si elle avait eu le téléphone, je l'aurais appelée pour lui annoncer: «Le noeud est défait.» J'aurais tant aimé partager cette joie avec elle.

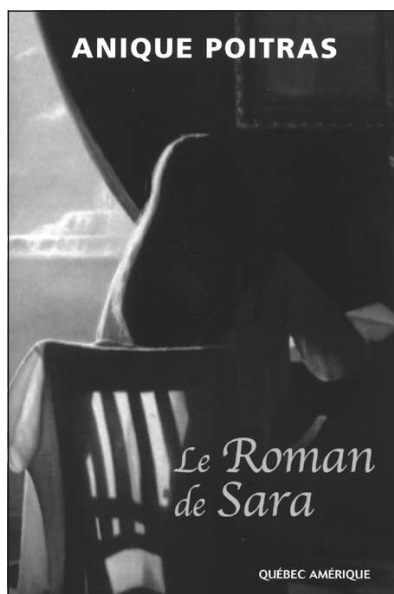
À présent, c'est Emmanuel, alias Gabriel dans mon récit, qui occupe mon esprit. Je ressens une peine bizarre. J'écris «bizarre» parce que je ne réussis pas encore à me l'expliquer.

Une chance que tu es là, cher journal, toujours fidèle au rendez-vous. Je m'ennuie de mon gros chat, tout à coup. J'aurais envie de me coller contre lui et de lui chuchoter à l'oreille tout ce que je viens de t'écrire. Comme toi, Willie est un précieux confident.

Bon, pour me détendre, je crois que je m'accorderai un après-midi de lecture au bord de l'eau. Je l'ai bien mérité.

**CHAPITRE 124**

Dawson City, 17 juillet



Emmanuel, L'automne dernier, j'ai reçu une lettre de Mandoline. Cette amie, que je croyais avoir perdue à jamais, m'a fait signe lorsqu'elle en a été capable; pas avant. J'ai pensé à elle, tout à l'heure, et à la joie que j'ai ressentie d'entendre à nouveau parler d'elle après toutes ces années. Je t'écris cela sans doute pour me rassurer moi-même.

Voilà: j'en ai mis du temps avant de te donner de mes nouvelles.

L'automne dernier, lorsque j'ai vu le film L'Amant, j'ai pleuré longtemps à cause d'une phrase de l'héroïne. Longtemps. La voici:

«... elle n'avait pas été sûre tout à coup de ne pas l'avoir aimé d'un amour qu'elle n'avait pas vu parce qu'il s'était perdu dans l'histoire comme l'eau dans le sable et qu'elle retrouvait seulement maintenant à cet instant de la musique jetée à travers la mer.»

Assise au bord du Klondike, je viens de lire le roman de Marguerite Duras. J'ai encore pleuré en lisant cette phrase. Et j'ai pensé à toi.

Récemment, au bord d'une autre rivière yukonnaise, j'ai commencé à écrire une histoire. Je l'ai terminée hier. Elle s'intitule La Lumière

blanche. Quand je serai de retour à Montréal, j'aimerais que tu la lises.

D'ici là, crois-le ou non, je suis danseuse de french-cancan au Crazy Whitehorse, où mon arrière-arrière-grand-mère dansait il y a cent ans!

J'ai une vie curieuse. Je ne comprends pas tout d'elle. Pour l'instant, c'est ainsi.

Merci d'avoir été aussi présent, attentionné et patient avec moi. Je sais que je t'ai fait de la peine, et je m'en excuse.

Je t'embrasse,

Sara

**CHAPITRE 125**

22 juillet

Je pourrais intituler mes propos d'aujourd'hui: SABRINA NOSTALGIA.

On dit que l'être humain n'en est pas à une contradiction près. Les premiers temps, à Petite rivière Éden, les silences de Sabrina me rendaient folle. À présent, dans le brouhaha du cabaret, l'immense quiétude de cette femme me manque terriblement. Alors je vais me recueillir au bord du Klondike et je commence à m'apaiser. Je cherche en moi cette petite rivière, cette cabane, ces collines et ces montagnes. J'attends la louve. Si je patiente assez longtemps, elle arrive. Elle se flatte. Elle appelle dame pygargue. Et l'aigle à tête blanche vient se poser sur ma main. Elle me répète d'aimer chaque caillou trouvé sur ma route, que je trébuché dessus ou non. Il est en moi.

**À SUIVRE**



© 2000 Éditions Québec Amérique Inc.

## L'ombudsman de Montréal embauché avant mars

SÉBASTIEN RODRIGUE

LA VILLE de Montréal aura finalement son ombudsman à la fin du mois de février, avec près de deux mois de retard sur l'échéancier initial, et le candidat retenu recevra un salaire moins important que prévu.

Le choix de l'ombudsman a été retardé après que le candidat sélectionné eut refusé l'offre faite par la Ville en décembre dernier. Les responsables des ressources humaines de la Ville avaient alors retenu une vingtaine de personnes parmi les 140 candidatures reçues.

L'ombudsman doit être choisi par Claude Trudel, conseiller associé de la responsable du Développement des ressources humaines au comité exécutif, et par le représentant de l'opposition, Maurice Beauchamp, conseiller de Vision Montréal dans le district de Saint-Sulpice.

M. Trudel précise que le Service des ressources humaines de la Ville reverra la vingtaine de candidats finalistes dénichés par une firme de chasseur de têtes. Les quelques candidats retenus parmi ceux-ci rencontreront ensuite les deux conseillers municipaux chargés du choix final.

Après discussion au comité exécutif avant la pause des Fêtes, le sa-

laire de l'ombudsman a été fixé à 100 000 \$ au lieu des 115 000 \$ proposé en décembre dernier. L'administration municipale considère le poste de vérificateur général de la Ville, qui rapporte 125 000 \$, plus exigeant en matière de responsabilités.

Le choix final devait se faire entre l'ombudsman de l'UQAM, Pierre-Paul Lavoie, et Marie-Josée Rivest, qui occupe le même poste à l'Université de Montréal. Plusieurs personnes se sont bousculées aux portes de l'hôtel de ville pour obtenir ce poste, dont l'ancien conseiller municipal du RCM et chef de l'opposition, André Lavallée, l'ancienne attachée de presse de Pierre Bourque, Madeleine Champagne et l'ex-ministre libéral, Michel Pagé.

L'ombudsman de la Ville de Montréal remplacera le médiateur qui était occupé par un élu de l'équipe au pouvoir dans l'ancienne ville de Montréal. Embauché pour quatre ans, le détenteur de ce poste aura des pouvoirs semblables à ceux du protecteur du citoyen à Québec.

L'ombudsman pourra enquêter sur tout fonctionnaire à la suite d'une plainte d'un citoyen se croyant lésé dans ses rapports avec la Ville. Il pourra aussi enquêter sur toute situation soulevée par un élu. Il devra toutefois se limiter à faire des recommandations.

## La nouvelle politique de la langue de l'UQAM provoque des remous

MARIE-FRANCE LÉGER

**Le recteur de l'UQAM a mis les points sur les « i » hier en affirmant que les cours qui seront donnés dans une autre langue que le français, dans le cadre de la nouvelle politique sur la langue, ne menacent en rien la vocation francophone de l'établissement de la rue Saint-Denis.**

« Il n'y a nulle volonté de diluer notre mandat d'institution francophone », a clarifié Roch Denis à l'intention de ceux qui s'inquiètent de l'introduction de quelques cours en anglais, en espagnol ou en portugais dans le cheminement scolaire des étudiants francophones. Le recteur Denis n'a toutefois pas caché que cette politique, dans le cadre actuel de « sous-finance-

ment » des universités, aurait du mal à être implantée.

Ce n'est d'ailleurs pas avant la rentrée 2004 que l'UQAM espère mettre en oeuvre cet ambitieux programme visant entre autres à attirer plus d'étudiants allophones et d'étudiants étrangers. L'UQAM souhaite également mieux outiller ses étudiants francophones en les exposant à une deuxième et à une troisième langue. Le groupe de travail propose en effet de donner 10 % des cours, soit trois cours sur 30, dans « une autre langue des Amériques ».

Une perspective qui a immédiatement fait bondir le président de la Société Saint-Jean Baptiste, Guy Bouthillier. Il a demandé hier au gouvernement du Québec d'empêcher que les universités francophones ne s'engagent « dans la voie de la bilinguisation qui se fait tantôt au nom d'une soi-disant ouverture envers les communautés culturelles du Québec, tantôt au nom de la mondialisation ».

Un professeur d'origine marocaine s'est également interrogé hier sur les conséquences possibles de donner des cours dans une autre langue que le français à l'UQAM. N'est-ce pas selon lui, à plus ou moins long terme, « mettre le français en position de faiblesse ? »

**Défi de taille**

Le groupe de travail s'est donné un défi de taille : donner une envergure internationale à l'institution tout en préservant l'identité francophone, a souligné pour sa part, le professeur Paul Bélanger qui a dirigé les travaux. Un des piliers essentiels de cette politique sera d'ailleurs la mise sur pied d'un programme d'apprentissage accéléré du français pour les étudiants étrangers.

Actuellement, 47 % des allophones viennent étudier dans les universités francophones montréalaises. Celles-ci n'accueillent en outre que 5 % d'étudiants étrangers contre 15 % à l'Université McGill.

## Une contamination « moyenne » chez les Herrera

KARIM BENESSAIEH

LE NOMBRE élevé d'occupants et le mauvais fonctionnement d'appareils électroménagers expliquent la prolifération de moisissures dans l'appartement qu'occupait la famille Herrera, selon le rapport de l'épidémiologiste Norman King transmis cette semaine à l'arrondissement de Montréal-Nord.

La famille d'origine salvadorienne, qui comprenait huit membres partageant un cinq et demi, estimait que les moisissures étaient responsables de la mort des suites d'une infection gastro-intestinale de la petite Raquel le 27 décembre dernier. Sur ce point, M. King relève qu'il est admis que l'exposition aux moisissures entraîne de nombreux problèmes respiratoires, que certaines études suggèrent un lien avec différents symptômes, mais qu'aucune étude ne prouve qu'elle puisse être à l'origine d'une infection gastro-intestinale.

Quoi qu'il en soit, les Herrera n'ont pas l'intention de revenir dans cet appartement et ont déjà trouvé un nouveau logement, a précisé hier Brunilda Reyes, qui avait pris en charge la famille ces dernières semaines.

Selon le rapport de l'épidémiologiste, les activités quotidiennes de huit personnes produisent beaucoup d'humidité. Rappelons que la famille avait été installée là par les autorités municipales grâce à une aide de supplément au loyer. De plus, une partie de l'air expulsé par la sècheuse semblait demeurer à l'intérieur. Enfin, le tuyau de renvoi de la laveuse avait tendance à refouler, mouillant ainsi le plancher.

Selon le protocole de New York utilisé par l'épidémiologiste, la superficie totale contaminée ne dépasse toutefois pas le niveau deux sur les cinq possibles, une contamination jugée « moyenne » qui peut être corrigée. Des travaux mineurs, le nettoyage des surfaces contaminées et le remplacement de certains panneaux de plâtre pourraient rendre l'appartement de nouveau habitable. Les ouvriers affectés aux travaux devront toutefois porter des équipements de protection, le logement devra être isolé et personne ne pourra l'occuper pendant les rénovations, prévient-on.

« Lorsque l'appartement sera habité de nouveau, une meilleure aération et un entretien régulier des surfaces devraient empêcher la réapparition des problèmes de contamination fongique », précise M. King.



Photo ROBERT NADON, La Presse ©

Les policiers étaient sur les lieux de la tragédie pour procéder à l'enquête.

## Une casserole oubliée provoque la mort de trois personnes

MARCEL LAROCHE

UN INCENDIE provoqué par une casserole oubliée sur la cuisinière a coûté la vie à trois personnes, tôt hier matin, dans un immeuble à logements du quartier Rosemont, dans l'est de Montréal.

Les trois victimes, Claude Paquette, 40 ans, son demi-frère de 23 ans, Éric Gaudreau, ainsi que Julie Saulnier, son amie de cœur de 18 ans, ont toutes péri par asphyxie, surprises dans leur sommeil à l'intérieur de leur appartement qui, comble de malheur, était muni d'un avertisseur de fumée sans piles.

Après avoir senti une odeur de fumée qui avait envahi son logement, Johanne Paquette, la sœur des deux victimes qui habite le même immeuble de trois étages de la rue Davidson, au sud de la rue Rachel, a sonné l'alerte, à 3 h 30, hier matin.

Loin de se douter de l'ampleur du drame, la femme s'est empressée de frapper à la porte de ses voisins pour les aviser du danger en attendant l'arrivée des pompiers du poste 48 du Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM), qui se sont présentés sur les lieux quatre minutes plus tard.

Inquiète de n'avoir obtenu aucune réponse au domicile de ses frères qui habitent le 3591, rue Davidson, au rez-de-chaussée de cet édifice de neuf logements, la femme a signalé ses appréhensions aux pompiers qui ont défoncé la porte avant pour se retrouver devant un mur de fumée.

En pénétrant à l'intérieur de l'appartement, les pompiers ont vite découvert un homme inanimé étendu sur son lit dans une chambre dont la porte était entrouverte. En poursuivant leurs recherches, ils ont trouvé un deuxième corps gisant dans la même position dans une autre chambre à coucher, puis celui d'une jeune femme étendue sur le plancher du salon.

Dans la cuisine adjacente au salon, les pompiers ont vu une petite lueur rouge provenant de l'élément chauffant de la cuisinière électrique. Une casserole oubliée sur un rond allumé de la cuisinière aurait de toute évidence chauffé à blanc, provoquant ainsi une épaisse fumée dans le logement. Ce début d'incendie était tellement léger qu'il ne s'est jamais propagé, le feu s'étant éteint de lui-même avant l'intervention des pompiers.

Malgré des manoeuvres de réanimation amorcées par les pompiers, puis poursuivies par des techniciens d'Urgences Santé, le décès des trois occupants du logement a été constaté à l'hôpital quelques minutes plus tard.

Comme la loi l'exige quand il y a perte de vie humaine, le SSIM a transféré l'enquête au coroner et aux policiers de la section des incendies criminels du SPVM.

Dès le début de leurs recherches, les enquêteurs ont constaté que l'avertisseur de fumée placé sur le mur, entre les deux chambres à coucher du logement, ne fonctionnait pas, n'étant pas muni de piles.

### L'EXPRESS DUMATIN

#### Dans les rues contre la guerre

LES MONTRÉALAIS qui désirent exprimer leur opposition à la guerre contre l'Irak — ils sont nombreux à avoir téléphoné à *La Presse* à ce sujet — sont invités par le collectif Échec à la guerre à se rendre à l'intersection de la rue Guy et du boulevard de Maisonneuve, le samedi 18 janvier à 13 h. Pour plus d'informations : [www.fiiq.qc.ca/echecalaguerre.htm](http://www.fiiq.qc.ca/echecalaguerre.htm)

#### Plateau Mont-Royal: le prix de la deuxième vignette double

AUX PRISES avec des problèmes de circulation et de stationnement, l'arrondissement du Plateau Mont-Royal a décidé de décourager les propriétaires de plusieurs voitures en doublant le coût d'une deuxième vignette émise pour une même adresse. Selon une décision prise lors du dernier conseil d'arrondissement, le prix de la première vignette demeure à 50 \$, mais celui des autres s'élèvera à 100 \$. Selon l'arrondissement, cette mesure touchera moins de 9 % des 10 000 détenteurs de permis de stationnement réservé sur rue. Le conseil d'arrondissement explique dans un communiqué que le quartier est fortement desservi par le transport en commun et que « plusieurs activités quotidiennes peuvent se faire à pied ».

#### CONTRAT

Suite de la page E1

Interrogé pour savoir si le contrat de ville serait soumis à une consultation publique, il a simplement rétorqué que son administration s'engageait à le faire voter par le conseil municipal. « Comme administration responsable et transparente, quand nous aurons la conviction d'avoir une entente avec le gouvernement du Québec, nous ferons une annonce et nous allons consulter le conseil de ville qui aura la possibilité de voter. » Ce vote n'aura pas lieu le 27 janvier prochain, a-t-il précisé, et il donnera vraisemblablement lieu à un conseil spécial convoqué les semaines suivantes uniquement sur cette question.

Cette sortie du maire a fait bondir la porte-parole de l'opposition en l'absence de Pierre Bourque, Noushig Eloyan. « C'est la destinée de nous tous qui est scellée dans un document. Ce que je déplore, c'est le manque de transparence, lui qui nous fait souvent la leçon en disant qu'il est un démocrate, qu'il est pour le partage de pouvoir et la transparence. Les gestes ne suivent pas la parole. »

#### POMPIERS

Suite de la page E1

Le président du syndicat indique que ses demandes sont « raisonnables » et qu'elles ne dépassent pas 13 millions. « Nous ne demandons pas d'augmentation salariale, nous disons à travail égal, salaire égal, c'est inconcevable que trois pompiers sur un même appareil prennent les mêmes risques avec des conditions de travail différentes », mentionne M. Fauvel.

En octobre dernier, l'administration municipale avait présenté son cadre de règlement pour l'ensemble des négociations avec ses 23 000 employés réunis dans neuf grands syndicats. La Ville avait alors proposé deux années de gel salarial suivi de hausses de 2 % jusqu'à 2006 en échange de gains de productivité. Les syndicats des policiers, des pompiers, des cols bleus et des cols blancs avaient tout à tour dénoncé cette offre. « C'est clair qu'ils vont tenter de nous influencer, mais il faut être deux pour danser le tango et on est prêt et on pense connaître la musique », dit M. Fauvel.



LA GRILLE BLANCHE **La Presse**

5 gagnants mériteront un sac à dos La Presse

À SURVEILLER DIMANCHE





# Véhicules automobiles

**550 AUTOMOBILES**  
**HONDA Accord 94**, aut., ac. 6996\$.  
**Automobile E. Lauzon 450-430-1460**  
**HONDA Accord EX 96**, automatique, 60 000 km, maladie, 11 900\$. Gaston 514-926-1033  
**HONDA Accord LX coupé 1995**, vert, int. gris, 5 vit., crui-se, 8 pneus neufs (Yoko et Michelin), freins neufs, batterie neuve, radio Pioneer neuf, 215 000km d'autoroute, 6500\$. Pierre au 514-952-8912  
**HONDA Accord LX 94**, aut., ac. hausse, anti-rouille, 110 000km 81005, 450-969-3230  
**HONDA Civic 1999**, SE, 4 portes, 5 vit., ac. noie, anti-démarr., 10 650\$. 450-969-3230  
**HONDA Civic Coupé Sport 2001**, aut., 46 000km, tout équipé, 17 000\$. 514-502-6706  
**HONDA Civic Coupé SE 2000**, noie, ac. ABS, CD, très propre, 57 000 km. 514-926-7975  
**HONDA Civic EX 97**, 3 portes, vit. 87 000km SPECIAL 89005 Volvo Pointe-à-Claire (514) 630-3666

**550 AUTOMOBILES**  
**HONDA Civic CX 95**, 5 vit., hatchback, aqua, 133 000 km, antivol, 5950\$. 450-443-5567  
**HONDA Civic CX 99**, 5 vit., 3 portes, 89 000 km, gar. prol. de 7 ans, cd, 9500\$. 450-691-9889  
**HONDA Civic DXG 01**, 4 portes, aut., ac., 23 000 km, 14 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**HONDA Civic DXG 2001**, man., air, CD, 8 pneus, 12 650\$ + taxes, nég. 450-652-3853.  
**HONDA Civic LX 99**, aut., ac., CD, 60 000 km, femme proprio, 514-825-2043, 450-674-1742.  
**HONDA Civic LX 1997**, 3 portes, km, man., 4 portes, A1, 7900\$. 450-582-2317, 514-972-4925  
**HONDA Civic LX 98**, 4 portes, 5 vit., 40 000 km, 9999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**HONDA Civic SE 99**, argent, 4 portes, man., 43 000 km, ac, 8 pneus, bal. gar. juin 2004. 12 500\$. 450-641-7808  
**HONDA Civic SE 99**, argent, 5 vit., air, 100 000 km, 9495\$. Automax Gabriel 514-952-2341  
**HONDA Civic SI 2000**, 5 vit., toil. seul, 23 000 km, 13 600\$. S.D. Autos 514-952-9908

**550 AUTOMOBILES**  
**HONDA Civic SE 2000**, 4 portes, man., noie, ac., 12995\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**Automobile E. Lauzon 450-430-1460**  
**HONDA CRV 97**, automatique, noie, 13 400\$.  
**UPTOWN VOLVO (514) 737-4321**  
**HYUNDAI Accent GS 2002**, 5 vit., toil. 21 000 km, 10 995\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**HYUNDAI Accent GL 2002**, 4 portes, 5 vit., 7000 km, 10 600\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**HYUNDAI Accent GS 01**, bal. loc. 28 mois, pneus hiver, CD, 450-492-5841, 514-219-0154  
**HYUNDAI Sonata 2001**, noie, aut., tout équipée, air, gar. prolongée, démar. dist., 9000 km, bal. loc. juil. 2005, 362.00\$/mois. 514-808-3459.  
**INFINITI G35**, 2003 automobile, un en stock 450-445-8111 514-821-8493 BROSSARD NISSAN  
**JAGUAR S-type 2001**, V8, bleue, 31 000 km, roues 17 po, autoaction.qc.ca 450-568-3382

**550 AUTOMOBILES**  
**JAGUAR Type S 2000**, 52 000km, groupe sport, 3.0L, 35 900\$. 514-766-8030  
**JETTA 2001**, entièrement équipée, à vendre ou sous-louer, cause départ, 514-354-3183  
**JETTA GLS 2000**, tout équipée, garantie, cuir, Demandez Carl, 450-436-8211  
**KIA Rio RVX 2002**, familiale, 5 vit., 11 000 km, mags, 10 600\$. S.D. Autos 514-952-9908

**550 AUTOMOBILES**  
**MAZDA Protégé LX 2001**, 2.0 i, aut., ac., 15 000 km, 14 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**MERCEDES 2001 ML 320** options, loc. long terme disponible, 41 000\$. 450-622-4666  
**AUTO METZ INC**  
**MERCEDES 300E 1989** gris, 355000km, pneus hiver neufs etc. état 5000\$. 514-956-9138  
**MERCEDES 300SE 1991**, impeccable, aucune rouille, 9500\$. Sélect., 450-433-2002  
**MERCEDES 83**, 300 SD diesel, 290 000km, A1, 5500\$. cell. 819-697-6410, 819-693-6592  
**MERCEDES 98 ML 320** toutes options, garantie jusqu'en 2005, 450-622-4666  
**AUTO METZ INC**  
**MERCEDES À LIQUIDER** 98 E320 silver toil. cuir, 32 995\$ 94 C280 toil. cuir, 14 995\$ 93 190E 2.6 Eci. Sport Line 93 300TE 4 Matic, 15 995\$ C.T. Auto, 450-433-8180  
**MERCEDES Benz E55 AMG** 2001, 40 000 km, argent, int. charcol, tout équipée, mags 66-hiver, gar. Mercedes, 79 000\$. 514-705-5886  
**MERCEDES C300 Kompressor** 2000, argent, 62 000 km, bal. gar., 28 500\$. 819-375-5859  
**MERCEDES C230 02**, aut. gris, 44 000 km, équip., CD, 29 800\$. Jalbert BMW, 418-687-4840  
**MERCEDES C 230 1999** Elegance, sport packages 60 000 km, équip., CD, 29 800\$. AUTO METZ INC  
**MERCEDES C 230 1999** Classia, noir / noir 450-622-4666  
**MERCEDES C230 Kompressor** 2000, noie, 40 000km, fin de loc., 29 500\$. 450-674-3226  
**MERCEDES C280**, 1995, noir sur noie 15 995\$. 450-682-4400  
**CHOMEDEY NISSAN**  
**MERCEDES E 320 (Matic)** 1998, 58 174 km, 1 proprio, Etat neuf. Eurauto 450-565-5141  
**MERCEDES E 320 1998** 49 500 km, garantie jusqu'en 2005, 450-622-4666  
**AUTO METZ INC**  
**MERCEDES E 320 1999** wagon 4 Matic, garantie jusqu'en 2005, 450-622-4666  
**AUTO METZ INC**  
**MERCEDES E430 2001**, 4 Matic, 39 000 km, noie cuir noie, 514 951-2544  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 2000**, aut., cuir, 39 000 km, 16 999\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 2000**, aut., air, 27 000 km, 15 900\$. S.D. Autos 514-952-9908  
**NISSAN Altima GXE 98**, aut., équipé 57 000 km., gar. Nissan, 11 800\$. Ctr. 514-995-6595.  
**NISSAN Altima GLE 200**



# Décès, prières, remerciements

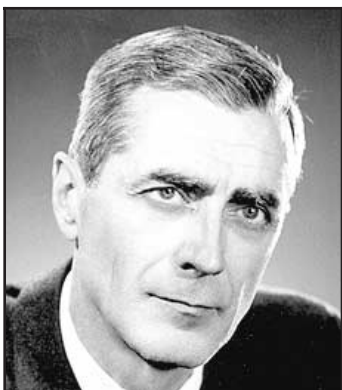
900 Petites annonces

www.capresse.ca

## INDEX DES DÉCÈS

- BEAUREGARD, S. Juliette p.m.  
Montréal
- BERGERON ROZON, Simone  
Pierrefonds
- BERTRAND, Bernardin  
Longueuil
- BRAULT, Lorraine  
Scotstown
- CARDINAL, Maurice  
Montréal
- CHASSAY, René
- DIXON BÉLAND, Heather  
Chambly
- DUBREUIL MÉTHOT, Yolande  
Ste-Dorothée
- FOUCREAU, Noëlla  
Saint-Constant
- LAPERRIÈRE, Jean-Paul  
Ville Mont-Royal
- LAUZON, Marc  
Laval
- LAVOIE, Marcel  
Montréal
- MARCHAND, Dr Roger  
Sherbrooke
- MOONEY, Monseigneur  
Thomas Theodore
- PAVAN-BENGIVENGO, Rita
- THIBAUT, Jean  
Montréal
- TREMPE, Jean-Luc  
Montréal
- TURNER, Monique

**BRAULT, Lorraine**  
Au Carrefour Santé du Granit, Lac Mégantic, le 16 janvier 2003, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Lorraine Brault, épouse de feu Eugène Proteau, demeurant à Scottstown. Madame Lorraine Brault laisse dans le deuil ses enfants: Donald (Jocelyne Lesage), Claude (Ginette Chartrand), Robert (Nicole Bolduc), Marie-Paule (Réal Paquette), Nicole (Jean-Pierre Gagné), Luc, Marc (Carole Loubier) ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis.  
Mme Brault repose au salon  
**Centre Funéraire Jacques & Fils inc.**  
50, rue Victoria, Scotstown  
www.centrefuneraire.qc.ca  
819-583-0445. Téléc 819-583-0908  
Jean-Pierre Jacques PDG  
François Jacques Dir  
Heures de visites vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Jour des funérailles de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Les funérailles auront lieu le samedi 18 janvier 2003, à 11 h, en l'église St-Paul de Scottstown. Inhumation au cimetière paroissial. Remerciements au CLSC Haut St-François (Cookshire), Carrefour Santé du Granit



**LAPERRIÈRE, Jean-Paul**  
1919 - 2003

À Ville Mont-Royal, le 12 janvier 2003, à l'âge de 83 ans, est décédé Jean-Paul Laperrrière. Il laisse dans le deuil son épouse Jeannine Léonard, ses enfants, Denise (André Godin), Suzanne (Gilles Gélinas), Hélène (Guy Lalonde) et Marc (Marie-Michèle Girard), ses petits-enfants, Charles, Mathieu, François, Marc-André, Elise et Florence, ses sœurs, Gisèle et Madeleine, neveux et nièces, autres parents et amis. Un remerciement spécial au Dr Nicole Baird et au Dr Louise Lessard.  
Les funérailles auront lieu le samedi 18 janvier, à 11 h, en l'église St-Joseph de Mont-Royal, 1620 boul. Laird. La famille recevra les condoléances dès 10 h.  
Des dons pour la Fondation de l'hôpital du Sacré-Coeur seraient appréciés.  
**Direction funéraire Urgel Bourgrie**  
www.urgelbourgrie

**PAVAN-BENGIVENGO, Rita**  
1917 - 2003  
À l'hôpital Sacré-Coeur, le 16 janvier 2003, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Rita Bengivengo, épouse de feu Bruno Pavan. Elle laisse dans le deuil sa fille Ana (Richard Locas) et son fils Bruno (Sylvie Latreille), ses petits-enfants Paco, Jon, Vanessa et Kaelan-Mikaël, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, son bon ami Nicolas ainsi qu'autres parents et amis. Elle sera exposée au  
**Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.**  
2159, boul. St-Martin E., Duvernay, Laval  
(514) 270-3112

le samedi 18 janvier de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Une cérémonie religieuse aura lieu au salon, le même jour à 20 h 30. Au lieu de fleurs, des dons à l'Association du diabète seraient appréciés.

## Le père de famille accusé d'enlèvement comparaitra aujourd'hui

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

RICHARD LAVERDURE, ce père de famille de 51 ans accusé de l'enlèvement de l'un de ses enfants, qui s'est livré mardi soir à la police de Sherbrooke, est incarcéré depuis hier à la prison de Saint-Jérôme. Il sera emmené aujourd'hui au palais de justice de Laval pour sa requête de mise en liberté.

Tout indique cependant qu'il ne restera que quelques minutes dans la salle d'audience puisque la Couronne demandera le report de l'audition à lundi. Si le juge accepte, Laverdure retournera à Saint-Jérôme pour la fin de semaine.

En plus d'être accusé d'enlèvement, Laverdure doit répondre à un refus de se soumettre à une ordonnance de la chambre civile de la Cour supérieure à Sherbrooke, qui lui intimait l'ordre de ramener son fils de 8 ans, Adam.

Si un mandat d'arrestation a été lancé contre cet homme, c'est parce que la police de Laval craignait qu'il prenne la direction de la Floride avec son fils qu'il gardait sans autorisation après être allé le chercher chez son ex-conjointe qui habite le quartier Sainte-Dorothée.

Lorsqu'il s'est présenté au poste de police de Sherbrooke, il a été mis en état d'arrestation et il a comparu au palais de justice de l'endroit, mercredi.

Richard Laverdure avait pris trois de ses quatre enfants, le 29 décembre, chez son ex-femme, Carole Bédard, et il avait demandé de les garder pour la période des Fêtes. Il a laissé sa fille de 5 ans devant le domicile de Mme Bédard, le 5 janvier, et un autre de ses enfants le lendemain, au palais de justice de Sherbrooke. Le couple est séparé depuis trois ans.

## Saisie de cannabis dans Lanaudière

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

DES POLICIERS de la Sûreté du Québec ont dû s'étendre à plat ventre sur une planche à roulettes tirée par un câble afin de se rendre dans une plantation de cannabis aménagée dans le sous-sol du deuxième garage d'une maison située chemin de la Baie, à Notre-Dame-de-la-Merci, dans Lanaudière.

C'est à la suite d'un appel téléphonique au détachement de la SQ de la MRC de la Matawinie que les membres de l'escouade de lutte contre le crime organisé de la région Laval-Laurentides-Lanaudière se sont rendus, mercredi soir, à cet endroit.

À leur arrivée, rien ne leur permettait de voir où se trouvait la plantation qualifiée d'aéroponique. « Les policiers sont entrés dans un garage et ils ont aperçu un trou dans le plancher ; ils y sont descendus pour se retrouver dans un tunnel qui conduisait à une plantation souterraine située sous un deuxième garage. Le tunnel avait environ 60 cm de diamètre par 20 m de long. Pour se rendre à son extrémité, il était nécessaire de se coucher sur une planche à roulettes », a expliqué l'agent Gérard Carrier, de la direction des communications de la SQ.

Les racines des plantes étaient à l'air libre et elles étaient alimentées au besoin par un dispositif qui pulvérisait eau et engrais.

En plus de 520 plants de cannabis, d'une valeur estimée à 1,3 million de dollars, les policiers ont saisi cinq revolvers, dont un chargé, neuf longues armes à feu et une autre prohibée.

Un homme de 40 ans, le locataire de l'endroit, a été arrêté. Il a été mis en liberté et comparaitra par voie de sommation au palais de justice de Joliette.

Pour sortir le matériel saisi, qui a été placé dans un camion, les policiers ont dû pratiquer un trou dans le plancher.

## DÉCÈS



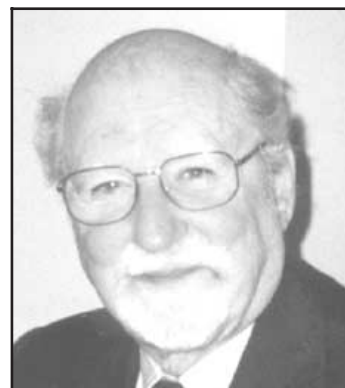
**BEAUREGARD, S. Juliette p.m.**

À Montréal, le 16 janvier 2003, à l'âge de 86 ans et 9 mois, est décédée Soeur Juliette Beauregard, des Soeurs de la Présentation de Marie.  
Née à St-Damase, elle laisse dans le deuil ses frères, M. Maxime Beauregard de Montréal et M. Simon-Pierre Beauregard de l'État de Pensylvanie aux U.S.A., ainsi que des belles-sœurs et beaux-frères et nombreux neveux et nièces.  
Elle sera exposée à compter de 14 heures, vendredi le 17 janvier à la  
**Maison centrale**  
Soeurs de la Présentation de Marie  
9302, boul. St-Michel, Montréal  
Les funérailles auront lieu le au même endroit, le samedi 18 janvier, à 14 h.  
**Direction Alfred Dallaire inc.**  
(514) 270-3112



**CARDINAL, Maurice**  
1922 - 2003

À Montréal, le 15 janvier 2003, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Maurice Cardinal, époux de Jacqueline Boisvert, père de feu Raymond, Jean-François (Diane Duguay), Mireille, Richard (Diane Cécil), Sylvain (Marie Jeanne Brouillette), ses petits-enfants, sa soeur Marie Marthe De la Chevrotière. La famille accueillera parents et amis(es) au  
**Complexe funéraire Magnus Poirier inc.**  
6520, rue St-Denis, Montréal  
Les funérailles auront lieu le samedi 18 janvier, à 11 h, en l'église St-Vincent-Ferrier et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures de visites: vendredi de 19 à 22 h. Des dons à la Fondation de l'hôpital Hôtel-Dieu seraient appréciés.



**CHASSAY, René**  
1928 - 2003

Après un combat de deux ans contre le cancer mené avec beaucoup de lucidité et de dignité, René Chassay est mort le 16 janvier 2003. Pharmacien (promotion 53), il venait d'avoir 75 ans. Il laisse dans le deuil son épouse depuis 45 ans, Lorraine Drouin, son fils Jean-François, sa belle-fille Claude, sa petite-fille Frédérique, ses belles-sœurs Mariette Drouin (feu Jacques Huard), Gisèle (feu Paul Chassay) et Fleurette (feu Lucien Chassay) ainsi que de nombreux autres parents et amis. Il nous manque déjà. La famille recevra les condoléances au  
**Centre funéraire Côte-des-Neiges inc.**  
4525, chemin de la Côte-des-Neiges  
Montréal, Québec  
Tél.: (514) 342-8000

le samedi 18 janvier de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, le dimanche 19 janvier dès 13 h. Les funérailles auront lieu le dimanche 19 janvier à 16 h en la chapelle du Centre funéraire Côte-des-Neiges. La famille tient à remercier chaleureusement le docteur Trudel du CLSC Kateri, le docteur Marchand du Centre Chevalier de Lévis à Longueuil ainsi que tout le personnel de l'étage des soins palliatifs de cette institution pour leur gentillesse, leur efficacité et leur grande compétence. Un don à la Fondation québécoise du cancer serait apprécié.

**DIXON BÉLAND, Heather**  
1961 - 2003

De Chambly, le 15 janvier 2003, à l'âge de 41 ans, est décédée Mme Heather Dixon, épouse de M. Richard Béland. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Thomas et Patrick, ses deux frères Steve, Wayne, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Exposée à  
**La Maison Darche**  
Réseau Dignité  
933, boul. Périgny, Chambly  
maisondarche@bellnet.ca  
Une liturgie de la parole sera célébrée le samedi 18 janvier, à 13 h 30 en la chapelle de la résidence et de là au Crématorium Darche. La famille recevra les condoléances ce samedi à compter de 10 h.

**DUBREUIL (Méthot), Yolande**  
1915 - 2003

Paisiblement, au CHSLD Ste-Dorothée, le 10 janvier 2003, à l'âge de 87 ans, est décédée Yolande Dubreuil, épouse de feu Roger Dubreuil.  
Elle laisse dans le deuil ses enfants Robert (décédé) et Francine (Pierre Yves Roy), ses petits-enfants: Michel (Barbara Paterson), Alain (Olga Richard) et ses arrière-petits-enfants: Gabriel, Sacha et Olivier.  
Les funérailles auront lieu à l'église de la paroisse Saint-Laurent, 805, Ste-Croix, Ville Saint-Laurent, à 12 h, le samedi 18 janvier 2003 et la famille recevra les condoléances à l'arrière de l'église à 11 h 30. Suivies de l'inhumation au cimetière de Sainte-Anne-de-Belleveue.  
À votre discrétion des dons à la Société d'Alzheimer de Montréal peuvent être faits.  
Un gros merci à tous ceux et celles qui ont pris soin d'elle au CHSLD Ste-Dorothée.  
Direction Urgel Bourgrie  
www.urgelbourgrie.com

**FOUCREAU, Noëlla**

À Saint-Constant, le 10 janvier 2003, à l'âge de 90 ans, est décédée Mlle Noëlla Foucreaut, fille de feu Amélia Perras et de feu Pierre Foucreaut. Elle laisse dans le deuil sa soeur Lucette (Placide Labelle), son frère bien-aimé Marc, ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Un service religieux en présence des cendres sera célébré le samedi 18 janvier à 11 h en l'église paroissiale de Saint-Constant. La famille recevra les condoléances dès 10 h à l'église. Direction funéraire:

**Poissant et Fils Itée**  
(450) 632-1155

**LAUZON, Marc**  
1928 - 2003

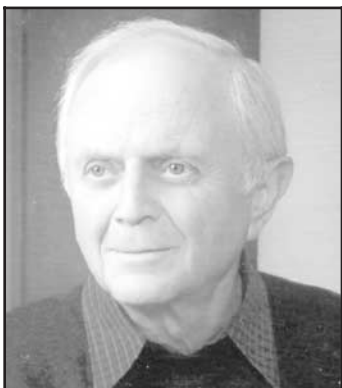
À Laval, le 13 janvier 2003, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Marc Lauzon, époux de Denise Malenfant. Il laisse dans le deuil son fils Michel (Sylvie), son beau-fils Michel, ses petits-enfants Vincent, Simon et Julie, ses sœurs Rita, Philiberte, neveux et nièces, parents et amis. Une cérémonie religieuse en sa mémoire, en présence des cendres, sera célébrée ce samedi 18 janvier à 14 h, en l'église St-Sylvain, 750 boul. St-Sylvain, Laval. La famille recevra vos condoléances à partir de 13 h. Des dons à la Société Alzheimer et à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés.  
**Direction Alfred Dallaire inc.**  
514-270-3112



**LAVOIE, Marcel**  
1913 - 2003

À Montréal, le 16 janvier 2003, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Marcel Lavoie, époux de Mme Marie-Ange Chevalier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Lise (Denis Gauthier), Jacques (Jocelyne Lévesque), ses petits-enfants Anne-Marie Gauthier, François Gauthier (Geneviève Guimont), Josianne Lavoie, quatre arrière-petits-enfants Elyse, Mélissa, Coralie et Olivier, sa soeur Georgette, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé au  
**Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.**  
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay Laval  
Tél.: 270-3112

le samedi 18 janvier 2003, de 14 h à 18 h, suivi d'une liturgie de la Parole à 18 h, au salon du complexe. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



**MARCHAND, Dr Roger**  
1932 - 2003

À la suite d'une longue maladie, est décédé au C.H.U.S. Hôtel-Dieu de Sherbrooke Dr Roger Marchand, anesthésiste au CHUS - Bowen pendant une trentaine d'années. La famille vous accueillera à la  
**Résidence funéraire Steve Elkas inc.**  
601, rue du Conseil, Sherbrooke  
(Québec) J1G 1K4  
Tél.: 819-565-1155, fax: 819-820-8872

le vendredi 17 janvier 2003 de 19 h à 22 h et le samedi 18 janvier 2003 de 9 h à 10 h 40. Le service religieux sera célébré le samedi 18 janvier 2003 à 11 h en l'église basilique cathédrale St-Michel de Sherbrooke. Dr Marchand laisse dans le deuil son épouse Gisèle Grimard, ses filles Carole (Daniel Abran), Claude (François Lévesque), ses petits-fils Vanyel et Liam ainsi que ses frères, sœurs, oncles, tantes, neveux, nièces, autres parents et amis. La famille tient à remercier l'équipe extraordinaire du 6E et celle des soins palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à Dr Marchand. En guise de sympathie, faire parvenir des dons à la Fondation du CHUS, 580 rue Bowen Sud, Sherbrooke, Qc, J1G 2E8, seraient grandement appréciés.

**MOONEY, Monseigneur Thomas Theodore**

En Irlande, le 13 janvier 2003, est décédé Monseigneur Thomas Theodore Mooney, fils de feu Thomas Patrick Mooney et feu Albina White, précédé de ses frères Abbé Emmett, Ignatius, Kevin (Geraldine Bunn), ses sœurs Augustine (Donald Fraser) et Virginia (William Cotter). Il laisse dans le deuil son frère Donald (Rita Dussault) et sa soeur Prisca (William Houston). Il laisse également ses neveux et nièces Maureen, Brian, Eileen, Sharon, Shirley, Joan, Shaun, Anthony, Bernard, Martin, Brenda-Anne, Anne-Marie, Sheila, Mark, Emmett, Timothy et Bridget. Monseigneur sera exposé le dimanche 19 janvier de 14 à 21 h en la chapelle de la Basilique St-Patrick (454, René-Lévesque Ouest) et le lundi 20 janvier de 14 à 21 h en la Basilique St-Patrick (460, René-Lévesque Ouest), suivi d'une réunion de prières à 19 h 30. Les funérailles seront célébrées en la Basilique, le mardi 21 janvier à 14 h. Inhumation au Cimetière Notre-Dame-des-Neiges.  
**Direction funéraire Kane & Fetterly**

## REMERCIEMENTS

**CARON, Gaétane**

Suite au décès de Gaétane Caron survenu le 26 novembre 2002, tous les membres de la famille désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

## Avis concernant la proposition de règlement du recours collectif d'une prothèse défectueuse de la hanche Sulzer (maintenant connue sous le nom de Centerpulse)

**Cet avis peut affecter vos droits. Veuillez lire attentivement.**

### I. AUTORISATION DU RECOURS COLLECTIF

Le 20 juin 2002, l'honorable juge Nicole Duval-Hesler de la Cour supérieure, province de Québec, a autorisé la Requête réamendée en autorisation d'exercer le recours collectif et pour être représentante sur une base conditionnelle pour :

*Les personnes au Canada qui ont reçu l'implantation d'une prothèse défectueuse de la hanche de marque Sulzer qui font partie du rappel émis par Sulzer le / ou vers le 5 décembre 2002, ou d'autres rappels subséquents, concernant une prothèse défectueuse de la hanche.*

### II. CONTENU DE LA PROPOSITION DE RÈGLEMENT

Sujet à l'approbation par le tribunal, Centerpulse Orthopedics Inc. (anciennement connue sous le nom de Sulzer Orthopedics Inc.) et Centerpulse Ltd. (anciennement connue sous le nom de Sulzer Medica Ltd.) désignées ci-après comme « Centerpulse », ont consenti de régler le recours collectif en payant les montants suivants :

1. Patient sans chirurgie de remplacement (c'est-à-dire ayant reçu une prothèse de la hanche défectueuse Sulzer mais n'ayant pas eu à subir de chirurgie de remplacement) - 1 000 \$ US, approximativement 1 550 \$ CDN ;
2. Patient avec une chirurgie de remplacement (c'est-à-dire patient ayant subi une chirurgie visant à remplacer la prothèse de la hanche Sulzer déjà implantée) - 75 000 \$ US, approximativement 116 250 \$ CDN ;
3. Patient avec deux chirurgies de remplacement (c'est-à-dire patient ayant subi deux chirurgies visant à remplacer les prothèses de la hanche Sulzer déjà implantées) - 100 000 \$ US, approximativement 155 000 \$ CDN ;
4. Patient avec plus de deux chirurgies de remplacement (révisions opératoires) ou cas extraordinaires - 150 000 \$ US, approximativement 232 500 \$ CDN ;
5. Conjoint de patients ayant eu à subir une ou plusieurs chirurgies de remplacement - 1 000 \$ US, approximativement 1 550 \$ CDN ;

Le règlement en est un complet et final de toutes les réclamations visées par les membres du recours collectif et dans certains cas, leurs conjoints.

Centerpulse n'admet aucune négligence ou responsabilité. La proposition de règlement se veut un compromis à l'égard de réclamations contestées.

Si la proposition de règlement est approuvée par le tribunal, Centerpulse sera responsable de le financer selon les termes et conditions stipulées dans la proposition de règlement.

Le tribunal déterminera les honoraires et déboursés des procureurs du recours collectif, lesquels montants seront déduits des montants du règlement.

### III. AUDITION POUR APPROBATION DE LA PROPOSITION DE RÈGLEMENT

L'honorable juge Nicole Duval-Hesler, de la Cour supérieure de la province de Québec, décidera si elle approuve le règlement tel qu'elle sera invitée à le faire par les représentants du groupe des personnes visées, les procureurs du recours collectif ainsi que Centerpulse et les procureurs de Centerpulse.

L'audition pour l'approbation finale de la proposition de règlement est fixée à 9 h 30, le **11 mars 2003**, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec).

Les personnes visées par le recours collectif qui ne s'opposent pas à l'acceptation de la proposition de règlement ne sont pas tenues d'être présentes lors de l'audition ni de prendre d'autres mesures pour faire connaître leur assentiment et leur désir de prendre part au règlement.

Lors de l'audition, le tribunal prendra en considération les objections formulées à l'encontre de la proposition de règlement, mais celles-ci doivent être soumises par écrit et produites le ou avant le **3 février 2003**.

Les personnes visées par le recours collectif qui s'opposent à la proposition de règlement doivent inclure les informations suivantes avec leur opposition écrite :

- i) leurs nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de télécopieur et adresse de messagerie électronique ;
- ii) le protocole opératoire ou autres documents du chirurgien orthopédique attestant qu'ils ont subi une chirurgie à la hanche et qu'ils ont reçu l'implantation d'une prothèse de la hanche défectueuse qui fait partie du rappel de Sulzer ;
- iii) le numéro de lot et de catalogue de la prothèse de la hanche implantée ;
- iv) le cas échéant, les autres protocoles opératoires ou autres documents du chirurgien orthopédique attestant qu'ils ont subi une autre (ou plusieurs autres) chirurgie de remplacement (révision opératoire) en vue de remplacer une prothèse de la hanche défectueuse ;
- v) le cas échéant, le nom du conjoint de la personne visée qui a subi une révision opératoire ;
- vi) une brève description de la nature et des raisons de l'objection ;
- vii) s'il ou si elle désire comparaître à la cour lors de l'audition en personne ou par l'intermédiaire d'un procureur lors de l'audition pour approbation et, le cas échéant, les nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de télécopieur et adresse de messagerie électronique dudit procureur ; et
- viii) s'il ou si elle désire que son identité soit tenue confidentielle par la Cour et les procureurs et ne soit pas rendue publique.

Les personnes visées par le recours collectif peuvent obtenir l'opinion de leur propre procureur si elles le désirent.

Les personnes visées qui s'opposent à la proposition de règlement ne peuvent être appelées à payer quelques frais ou dépens que ce soit reliés au recours collectif.

Toutes les oppositions écrites doivent être transmises à :

Crawford Expertises Canada,  
Aux soins de Marcel Lacoste  
P.A.A., C.L.A., F.C.I.A.A.  
Vice-président, Québec  
404, boul. Décarie, bureau 300  
Montréal, Saint-Laurent (Québec)  
H4L 5E6  
Tél. : (514) 748-7300  
Télécopieur : (514) 748-2228  
Courriel : [marcel.lacoste@crawco.ca](mailto:marcel.lacoste@crawco.ca)  
Objet : Recours collectif Sulzer

qui transmettra une copie des objections formulées à la Cour, aux procureurs du recours collectif et à ceux de Centerpulse au plus tard le 10 février 2003.

Après l'audition pour approbation du règlement, si le règlement est entériné par le juge, un autre avis sera émis et les membres visés par le recours collectif décideront s'ils désirent être exclus ou non du recours. Ceux qui ne désirent pas en être exclus seront automatiquement inclus, sans autre formalité.

### IV. INFORMATION ADDITIONNELLE

Pour toute question concernant le contenu de cet avis, veuillez communiquer avec :

L'ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES DES PROTHÈSES DE LA HANCHE

Attention : Joseph Beaulieu  
Courriel : [recourscollectifhanche@hotmail.com](mailto:recourscollectifhanche@hotmail.com)

ou les procureurs du recours collectif :  
Jean-Jules Fiset, avocat-attorney, 71, rue Saint-Pierre, 7<sup>e</sup> étage, casier postal 245, station B, Québec (Québec) G1K 7A9. Tél. : (418) 951-5532. Télécopieur : (418) 692-0689.  
Courriel : [jffiset@yahoo.ca](mailto:jffiset@yahoo.ca)  
ou

Arthur Wechsler, avocat  
Kugler Kandestin  
1, Place Ville-Marie, bureau 2101  
Montréal (Québec) H3B 2C6  
Tél. : (514) 878-2861 (poste 113). Télécopieur : (514) 875-8424.  
Courriel : [awechsler@kuglerkandestin.com](mailto:awechsler@kuglerkandestin.com)

**Cet avis a été approuvé par l'honorable juge Nicole Duval-Hesler de la Cour supérieure de la province de Québec.**

3110690

# Motards : un 8<sup>e</sup> juré

## Plus que quatre et le jury sera complété

MARCEL LAROCHE

IL AURA FALLU éplucher une liste de 74 candidats jurés avant d'en arriver, hier, à sélectionner le huitième juré au procès des neuf motards membres des Hells Angels et Rockers accusés de complot pour meurtres, trafic de stupéfiants et gangstérisme.



Le choix s'est arrêté cette fois sur une femme dans la quarantaine, acheteur de profession, qui a répondu à la perfection à la série de questions formulées par la batterie de procureurs de la défense et du ministère public.

Après quatre longues journées d'audiences devant le juge Pierre Béliveau, de la Cour supérieure, qui préside le procès au Centre des services judiciaires Gouin, à Montréal, on a

recruté les deux tiers jury — il manque membres encore quatre — qui auront à décider de la culpabilité ou de la non-culpabilité du gang de motards.

La sélection du jury a été ponctuée par un incident plutôt inusité hier après-midi après qu'une jeune femme exerçant la profession d'ergothérapeute eut été choisie comme jurée. Quelques secondes plus tard, la nouvelle élue, dans la vingtaine, a littéralement fondu en larmes. Voyant cette scène pathétique, la dame étant visiblement en état de choc, le juge Béliveau est aussitôt intervenu pour l'exempter tout en demandant à un agent de sécurité de l'accompagner à l'extérieur de la salle d'audience.

Les audiences ont été suspendues jusqu'à lundi prochain. Les avocats de la Couronne et de la défense poursuivront alors la sélection des quatre derniers jurés, au Centre des services judiciaires Gouin.

## AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Ville de Montréal

Arrondissement de Saint-Laurent

Appel d'offres

Des soumissions, sous pli cacheté, sont reçues au bureau du greffe de l'Arrondissement Saint-Laurent, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7, jusqu'au **mercredi 5 février 2003 à 14 heures** pour la fourniture et la livraison de :

P-03-01-600  
Impression du " Bulletin " d'information, de " l'Agenda " et du " Vivre à Saint-Laurent "

Pour cette soumission, le soumissionnaire doit avoir sa principale place d'affaires et son imprimerie situées au-dedans d'un périmètre de 40 kilomètres du bureau de l'Arrondissement Saint-Laurent situé au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec).

P-03-01-613  
Location de la boutique de sports " Pro Shop " du Centre sportif Raymond Bourque

P-03-01-850  
Fourniture et livraison de deux souffleuses à neige amovibles, capacité de 2 800 tonnes/heure

P-03-01-851  
Fourniture et livraison de quatre camionnettes (4 X 2) à cabines allongées, poids total de 2 726 kg

Les formules, les conditions des soumissions et les devis peuvent être obtenus, gratuitement, au bureau des Ressources financières et matérielles, 13001, boulevard Cavendish, Saint-Laurent durant les heures de bureau, à compter du lundi 20 janvier 2003 à 9 heures.

Veuillez noter que nos bureaux sont fermés durant l'heure du dîner, soit de 12 h à 13 h, du lundi au jeudi, ainsi que le vendredi après-midi.

Les soumissions sont ouvertes publiquement au bureau de l'arrondissement **mercredi 5 février 2003 à 14 heures**. Le Conseil n'est pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Robert Fortin  
Directeur  
Arrondissement Saint-Laurent

17 janvier 2003

3110073

## AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS



Veuillez prendre note de la correction suivante à apporter à l'annonce Solde d'un jour publiée par la Baie le 14 janvier 2003. On aurait dû lire: à partir de 19,99 \$, chaussures classiques en cuir pour elle.

Notre clientèle voudra bien excuser cette erreur.

## APPEL D'OFFRES

Projet: Transport de fonds  
Dossier: P03-002

Ouverture: 7 février 2003 à 11 h 00



Document d'appel d'offres disponible au coût de vingt-cinq dollars (25\$) (argent ou chèque visé) non remboursable, à compter du vendredi 17 janvier 2003 à 9h00 au Service des achats du

Un cautionnement de soumission est requis pour soumissionner.

Pour informations, s'adresser au (450) 442-8600 poste 8603.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 15h00.



rtl-longueuil.qc.ca

## Appels d'offres

### Ville de Montréal

#### Service des ressources matérielles et informatiques

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention de la greffière, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-106, Montréal H2Y 1C6, pour:

**Soumission :** 2003004  
Biens et services - Vêtements d'extérieur

**Date d'ouverture :** 5 février 2003

**Dépôt de garantie :** 10 %

**Renseignements :**  
Monsieur Claude Houle,  
acheteur-principal  
(514) 872-7381

**Soumission :** 2003005  
Biens et services - Gants et mitaines

**Date d'ouverture :** 5 février 2003

**Dépôt de garantie :** 10 %

**Renseignements :**  
Monsieur Claude Houle,  
acheteur-principal  
(514) 872-7381

**Soumission :** 2003008  
Biens et services - Pantalons à plis permanents

**Date d'ouverture :** 5 février 2003

**Dépôt de garantie :** 10 %

**Renseignements :**  
Monsieur Claude Houle,  
acheteur-principal  
(514) 872-7381

**Soumission :** 2003047  
Biens et services - Casquettes SPVM

**Date d'ouverture :** 5 février 2003

**Dépôt de garantie :** 10 %

**Renseignements :**  
Monsieur Claude Houle,  
acheteur-principal  
(514) 872-7381

**Soumission :** 03-7675  
Biens et services - Produits laitiers et glacés

**Date d'ouvertures :** 5 février 2003

**Dépôt de garantie :** 5 %

**Renseignements :** Madame Manon Paiement,  
agente d'approvisionnement  
(514) 872-1042

**Soumission :** 03-7684  
Biens et services - Impression de constats d'infraction (3 ans)

**Date d'ouverture :** 3 février 2003

**Dépôt de garantie :** 2 %

**Renseignements :**  
Madame France Berthiaume,  
agente d'approvisionnement  
(514) 872-1041

**Documents :**  
Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 20 janvier 2003 au Service des ressources matérielles et informatiques, 9515, rue St-Hubert, Montréal (Québec) H2M 1Z4, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30, contre un paiement de 50 \$, non remboursable.

**Vente du cahier des charges :**  
Téléphone : (514) 872-1000  
Télécopieur : (514) 872-9693

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de : **Ville de Montréal**.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 17 janvier 2003  
LA GREFFIÈRE DE LA VILLE  
Me Jacques Leduc

3110688